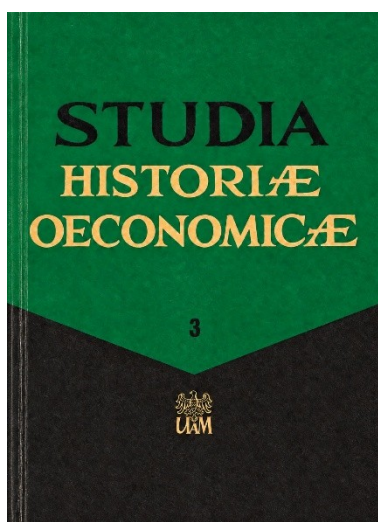




Komaszyński, M. (1969) 'Les blés polonais sur les marchés de la France féodale', *Studia Historiae Oeconomicae*, 3, pp. 63–92.

<https://doi.org/10.14746/sho.1969.03.1.005>

<https://pressto.amu.edu.pl/index.php/sho/issue/archive>

The text was digitised from an earlier printed edition of *Studia Historiae Oeconomicae*. The digitisation process involved scanning, automated optical character recognition (OCR), and subsequent manual verification of the recognised text. The original source material is held by the Collegium Historicum Library at Adam Mickiewicz University, Poznań.
bch.amu.edu.pl

The task was carried out within the framework of the competition “Social Responsibility of Science II – Support for Scientific Libraries”. The project entitled “Digitization of archival editions of scientific journals collected by the Library of the Coll. Historicum of Adam Mickiewicz University”. The project was co-financed from state budget funds granted by the Minister of Science within the framework of the Programme Social Responsibility of Science II. Support for Scientific Libraries (agreement no. BIBL/SP/0092/2024/02 of 05.12.2024).

Total value of the project: PLN 247,236.00. Amount of co-financing: PLN 220,836.00.



UNIwersytet
IM. ADAMA MICKIEWICZA
W POZNANIU



Ministerstwo Nauki
i Szkolnictwa Wyższego



Spółeczna
Odpowiedzialność
Nauki II

Michał Kom as zy ń s k i

LES BLÉS POLONAIŠ SUR LES MARCHÉS DE LA FRANCE FÉODALE

Le lecteur curieux qui commencera à feuilleter le volumineux „Dictionnaire universel de commerce” de Savary des Bruslons, édité dans les débuts du XVIII^e siècle, trouvera sous le mot d'ordre „Dantzick” la phrase suivante: „C'est aussi dans ce port si fameux, que les François vont, dans les temps de disette, chercher, ainsi que les autres nations, les blez qui leur manquent, et dont dans l'abondance, ils ont coutûme de secourir leurs voisins”¹. Cette constatation détermine de façon exacte le caractère des livraisons des céréales polonaises sur les marchés de la France féodale. Son agriculture produisait en général des quantités de blés suffisantes pour être en mesure de vendre le superflu aux pays voisins. Dans les années de famine, pourtant, la monarchie française était obligée d'importer des grains de l'étranger. C'est bien la Pologne qui était la ressource d'importants achats. Dans les travaux relatifs au problème du commerce réciproque entre ces deux pays on ne s'était limité jusqu'à présent qu'à répéter l'opinion courante sur l'importance périodique des blés polonais pour la France. Ce n'est que par rapport aux temps de Louis XIV que le problème de ces livraisons a été analysé avec plus de précision². Il faut souligner toutefois que les questions du marché des céréales en France féodale intéressaient les historiens depuis longtemps. La littérature à ce sujet est très abondante. On s'occupait en particulier de la politique du commerce des blés ainsi que des disettes, pour passer aux questions

¹ Savary des Bruslons J., *Dictionnaire universel de commerce*, T. I, Paris 1723, p. 370.

² Kom as zy ń s k i M., Stosunki handlowe między Francją a Rzeczpospolitą za panowania Ludwika XIV, (*Les relations commerciales entre la France et la Pologne sous le règne de Louis XIV*), Katowice 1966; du même auteur: Polska w polityce gospodarczej Wersalu 1661—1715 (*La Pologne dans la politique économique de Versailles 1661—1715*), Wrocław 1968.

des prix dans les temps plus modernes³. Le problème de l'importation des grains étrangers n'était traité qu'en marge de ces recherches.

Dans le présent ouvrage nous avons l'intention de présenter le problème des livraisons des grains polonais en France à partir des plus anciennes mentions jusqu'au déclin de la monarchie de l'ancien régime. Nos considérations ainsi que les relevés de statistique auront pour objet l'expédition des blés de l'estuaire de la Vistule. Cependant nous nous rendons compte qu'une partie des grains polonais pouvait cheminer vers la France par d'autres ports de la Baltique desservant la Pologne et la Lithuanie⁴. Toute la difficulté consiste en ceci qu'il est impossible de déterminer quelle partie des céréales exportées de ces ports en France provenait de Pologne. Il s'agit principalement de Królewiec (Königsberg), dont le commerce des blés était plus important que celui des autres ports. Il est toutefois certain que c'est Gdańsk qui fut ce port qui envoyait les plus grandes quantités de grain polonais en France. Tel le voyaient aussi les Français contemporains. Mais les blés polonais pouvaient parfois arriver en France par l'intermédiaire des greniers de Hollande. Nous ne sommes pas en mesure d'évaluer l'importance de ces transports. Nous nous occuperons dans nos investigations des livraisons directes, et en particulier de deux questions: 1. Dans quelles périodes et combien de blé la France recevait de Gdańsk, 2. Quel était le rôle de ces denrées sur le marché français. En ce qui concerne le premier de ces problèmes, nous nous sommes référés avant tout à la source de statistique fondamentale que constituent les Tables de Sund⁵. C'est une source irremplaçable, bien qu'elle présente de nombreuses et essentielles lacunes. Nous les avons corrigé dans quelques cas, en nous basant sur la „Statistique” de Bier-

³ Voir Kula, W., *Problemy i metody historii gospodarczej (Problèmes et méthodes de l'histoire économique)* Warszawa 1963, p. 507—09, 518—39, 666—68.

⁴ Voir Hoszowski S., *Problem gdański w dziejach Polski (Le problème de Gdańsk dans l'histoire de la Pologne)*, Jantar A. VII, fasc. 3/4 p. 157.

⁵ *Tabeller over Skibsfart og Varetransport gennem Øresund 1497—1660 udgivne ved N. E. Bang. Anden Del: Tabeller over Varetransporten A*, København—Leipzig 1922. (Nous citons comme: Tabeller I); *Tabeller over Skibsfart og Varetransport gennem Øresund 1497—1660 udgivne ved. N. E. Bang og K. Korst. Anden Del: Tabeller over Varetransporten B*, København-Leipzig 1933. (Nous citons comme: Tabeller II); *Tabeller over Skibsfart og Varetransport gennem Øresund 1661—1783 og gennem Storebaelt 1701—1748 udgivne ved N. E. Bang og K. Korst. Første Halvbind: 1661—1720, København-Leipzig 1939. (Nous citons comme: Tabeller III); Ibid. Andet Halvbind I: 1721—1760, København-Leipzig 1945. (Nous citons comme: Tabeller IV); Ibid. Andet Halvbind II: 1761—1783, København-Leipzig 1953. (Nous citons comme: Tabeller V).*

nat⁶, ainsi que sur les résultats de nos recherches antérieures⁷. Nous avons, en outre, mis à profit la „Statistique” de Gierszewski⁸, afin de dresser pour les années 1741—1792 un diagramme de la circulation des vaisseaux chargés de blé, naviguant de Gdańsk vers la France. En ce qui concerne le second problème, le matériel le plus abondant a fourni la correspondance du ministre de la marine et du contrôleur général des finances L. Pontchartrain avec l'ambassadeur de Louis XIV en Pologne, l'abbé Polignac⁹, la „Correspondance des contrôleurs généraux des Finances”, éditée par Boislisle¹⁰, ainsi que les oeuvres de Turgot¹¹ et de Necker¹².

Il nous faudra commencer nos considérations par une brève caractéristique de l'agriculture de la France féodale. Les dernières recherches de J. Topolski font apparaître que celle-ci se trouvait en état de stagnation. En comparaison avec l'Angleterre, la Flandre et l'Italie du Nord — pays du progrès agricole, la France était retardée. Son élevage n'était pas développé, ce qui aurait permis d'intensifier la production agricole. Le sol y était cultivé par une méthode extensive et au moyen d'un outillage primitif. Le rendement des champs, insuffisamment fumés, était petit. Dans le midi du pays dominait le système de l'assolement biennal, tandis que sur les autres territoires c'était l'assolement triennal. Ce système de jachères ne subit jusqu'à la Révolution aucun changement plus important. Il fut aussi critiqué par Young¹³, voyageur anglais connu. Cependant grâce à la prépondérance de la production végétale sur la production animale, la France produisait en général des quantités de blés suffisantes pour lui permettre d'exporter

⁶ Biernat Cz., *Statystyka obrotu towarowego Gdańska w latach 1651—1815*. (*La statistique du trafic des marchandises dans le port de Gdańsk dans les années 1651—1815*), Warszawa 1962.

⁷ Voir annotation 2.

⁸ Gierszewski S., *Statystyka żeglugi Gdańska w latach 1670—1815* (*Statistique de la navigation de Gdańsk dans les années 1670—1815*, Warszawa 1963.

⁹ Elle se trouve dans les Archives de la Marine à Paris (Nous citons comme: Mar.) et a été mise à profit dans l'ouvrage de Komaszynski, *Polska w polityce gospodarczej Wersalu*.

¹⁰ Correspondance des contrôleurs généraux des Finances avec les intendants des provinces, publiée par ordre du ministre des Finances d'après les documents conservés aux archives nationales, par A. M. de Boislisle. T. III, Paris 1897.

¹¹ *Oeuvres de Turgot et documents le concernant avec biographie et notes* par G. Schelle, T. III, Paris 1919, T. IV, Paris 1922.

¹² *Oeuvres complètes de M. Necker*, publiées par M. le baron de Staël, son petit-fils, T. VI, Paris 1821.

¹³ Kulischer J., *Powszechna historia gospodarcza średniowiecza i czasów nowożytnych* (*Histoire économique universelle du moyen âge et des temps modernes*), Warszawa 1961, T. II, p. 60.

quelques excédents. Savary des Bruslons, cité ci-dessus, constatait qu'en ce qui concerne l'abondance en grains, la France — à côté de la Pologne — tenait la place de l'ancienne Egypte¹⁴.

De longues et épuisantes guerres, qui affligeaient particulièrement la France, étaient le facteur retardant le développement de l'agriculture dans ce pays. Vers la fin du moyen âge la guerre de cent ans (1337—1453) a causé une régression marquée. Avant son déclenchement la campagne française était encore dans un état prospère. Après la conclusion de la paix les plaies de la guerre furent rapidement guéries. La première moitié du XVI^e s. était une période d'un certain progrès. On entreprit de nombreux travaux de drainage et de défrichage. Dans la deuxième moitié de ce siècle une influence négative sur l'agriculture française ont eu les guerres religieuses qui duraient plus de trente ans. Dès qu'elles furent terminées la Cour de Henri IV a consacré une grande attention au relèvement de la campagne. L'omnipotent ministre Sully considérait l'agriculture comme ressource principale des richesses nationales. Sous le règne de Louis XIII la guerre de trente ans apporta de nouvelles destructions, puis ce fut la guerre civile — la Fronde (1648—1653)¹⁵. L'époque du triomphe de la monarchie absolue au temps de Louis XIV n'ajouta aucun progrès à l'histoire de l'agriculture française. Colbert se souciait plus des manufactures que de l'agriculture. Les longues guerres du „Roi-Soleil” amenèrent le pays au paupérisme. A la campagne il arrivait à des émeutes, et même à des insurrections formelles.

Lorsqu'au XVIII^e s. en Angleterre se poursuivait la révolution agricole, il y eut en France aussi un revirement vers l'agriculture — plus marqué — il est vrai — en théorie qu'en pratique. Quesnay, physiocrate éminent, prétendait que la terre était la ressource de toute richesse. Les oeuvres de Rousseau, propageant le retour de l'homme à la nature, jouissaient d'une énorme popularité. L'agriculture devint en vogue dans les salons. Marie Antoinette aménagea une bergerie à Versailles. Sur recommandation de la Cour on créa des sociétés agricoles dans nombre de provinces. Leurs activités furent pourtant bien vite interrompues. C'est à cette époque aussi que Parmentier entreprit l'action de propagation des pommes-de-terre. On essayait, ça et là, d'introduire des nouvelles plantes fourragères. Dans la seconde moitié de ce siècle il y eut un certain progrès dans l'agriculture des régions

¹⁴ Savary des Bruslons, op. cit., p. 366.

¹⁵ Nous trouvons des observations intéressantes à ce sujet dans les lettres de l'abbesse de Port Royal Angélique Arnould à Louise Marie reine de Pologne. Voir *Lettres de la révérende mère Marie Angélique Arnould Abbessse et réformatrice de Port Royal*, Utrecht 1742, T. II, p. 176 et a.

du nord du pays. Ce n'est que dans le siècle suivant que les nouvelles méthodes d'exploitation du sol se répandront en France sur une plus grande échelle. L'agrandissement important de la superficie des champs arables fut la plus grande acquisition de l'agriculture aux temps de la monarchie féodale du XVIII^e siècle¹⁶.

Les famines périodiques étaient un phénomène frappant dans l'histoire économique de la France de l'ancien régime. Elles apparaissaient à l'échelle du pays entier, soit portaient un caractère régional¹⁷. Les hivers rigoureux que les contemporains appelaient „grands hivers” en étaient la cause la plus fréquente. En ce qui concerne la chronologie de chaque famine, elle varie suivant les auteurs. Une détermination exacte de la disette dans le temps peut présenter quelque difficulté. Prenons, par exemple, cette grande famine qui a affligé la France au temps de la guerre avec la Ligue d'Augsbourg. Boislisle parle de la disette des années 1692—1693¹⁸, Martin ne cite que celle de 1693¹⁹ tandis que Mousnier se réfère aux années 1693—1694²⁰. Et chacun a un peu raison, car les premiers symptômes de famine apparurent en 1692. L'année suivante les récoltes furent très mauvaises. Il y eut une famine générale qui a duré jusqu'à la moisson de 1694. Les récoltes de cette année se sont avérées abondantes²¹. La statistique des prix du blé ne facilite pas toujours la détermination chronologique exacte de la famine. Si c'est une moyenne annuelle, elle efface deux prix différents, précédant et suivant la moisson. Si c'est une moyenne de tout le pays, elle nivelle des prix assez divers selon les provinces et les régions²². Dans les années 1691—1695 un setier de froment dans les Halles de Paris coûtait respectivement: 11,08; 14,72; 28,50; 31,59; 15,21 livres tournois²³. C'est donc en 1694 que le grain coûtait le plus

¹⁶ Topolski J. — Zmiany w stanie i technice rolnictwa francuskiego w czasach nowożytnych (*Les changements subis par l'agriculture française aux temps modernes à la lumière d'un examen comparatif*), Kwartalnik Historii Kultury Materialnej. A. VII No 4; Seé H., *Französische Wirtschaftsgeschichte*, Jena 1930, T. I, p. 153—97.

¹⁷ Kula, op. cit., p. 666—68.

¹⁸ Boislisle A., *Le grand hiver et la disette de 1709*. Revue des questions historiques, T. 73, p. 443.

¹⁹ Martin G., *Les famines de 1693 et 1709 et la spéculation sur les blés*. Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques. Section des sciences économiques et sociales. Année 1908, p. 169.

²⁰ Mousnier R., *Les XVI^e et XVII^e siècles*, Histoire Générale des Civilisations, T. IV, Paris 1961, p. 164.

²¹ Komarzyński, Polska w polityce gospodarczej Wersalu, p. 74, 75.

²² Kula, op. cit., p. 524.

²³ *Recherches et documents sur l'histoire des prix en France de 1500 à 1800* publiés par H. Hauser, Paris 1936, p. 110.

cher. Araskhaniantz fit observer déjà que les prix des blés étaient généralement plus élevés l'année suivant la disette que l'année de la disette même²⁴. Les différences apparaissent aussi dans la classification des famines. Leur intensité pouvait être plus ou moins grande. Boislisle parle de deux grandes famines causées par de „grands hivers”: celles de 1608 et 1709. Mais entre elles il y avait encore des „disettes passagères” des années: 1623—1624, 1659—1660, 1684, 1692—1693, 1698—1699²⁵. Mousnier ne cite que trois famines sous Louis XIV, à savoir: 1660—1661, 1693—1694 et 1709—1710²⁶. Nous n'allons pas nous référer à d'autres auteurs.

La spécifique du commerce des blés en France mérite aussi quelque attention. Sans entrer dans les détails il faut dire que ce commerce était soumis à de nombreuses restrictions. Les barrières douanières empêchaient le transport libre des grains d'une province dans une autre. En outre, la circulation des blés à l'intérieur du royaume dépendait des permissions spéciales de la Cour. Pendant les famines les provinces fermaient leurs frontières pour ne pas permettre l'exportation des grains. Le commerce extérieur des céréales fut l'objet du souci spécial du roi. Les plus fertiles étaient les provinces limitrophes et côtières de la France, ce qui facilitait l'exportation. Dans les années de disette les taxes douanières élevées ou les interdictions d'exportation devaient servir à diriger les blés de ces provinces périphériques vers l'intérieur du pays²⁷. Pourtant cette exportation devait être réglée par une politique habile et élastique. On pouvait très facilement priver le pays des grains nécessaires, ou amener à une accumulation de grandes quantités de grains, ce qui était la raison d'une baisse considérable des prix et portait préjudice à l'agriculture²⁸. Si le célèbre ministre de Louis XIV, Colbert, a fait preuve d'une grande habileté dans la direction du commerce des blés, on ne peut pas en dire autant de ses successeurs²⁹. Vers le milieu du XVIII^e s. les physiocrates attaquèrent les principes du colbertisme, en demandant une complète liberté pour le commerce des céréales. C'est l'intendant du Limousin,

²⁴ Araskhaniantz A., *Die französische Getreidehandelspolitik bis zum Jahre 1789*. Staats- und sozialwissenschaftliche Forschungen hrsg. von G. Schmoller, IV Band, 3 Heft, Leipzig 1882, p. 119.

²⁵ Boislisle, op. cit., p. 443.

²⁶ Mousnier, op. cit., p. 164.

²⁷ Naudé W., *Die Getreidehandelspolitik der europäischen Staaten vom 13. bis zum 18. Jahrhundert*, Berlin 1896, p. 55.

²⁸ Goulier L., *Le commerce du blé et spécialement de son organisation en France*, Poitiers 1909, p. 29.

²⁹ Afanassiev G., *Le commerce des céréales en France au dix-huitième siècle*, Paris 1894, p. 188.

Turgot, le futur contrôleur général des finances, qui fut le plus ardent porte-parole de ces opinions. La libre circulation des grains entre les provinces fut proclamée par Versailles en 1763, et l'année suivante — la liberté de l'exportation et de l'importation des grains. La victoire des physiocrates ne dura pas longtemps, car quelques années plus tard les mauvaises récoltes causèrent la suspension de ces lois. Jusqu'à la Révolution on les restituait soit suspendait plus d'une fois, ce qui dépendait de la situation sur le marché des céréales³⁰.

Dans les années de famine les Français dirigeaient leurs regards vers l'estuaire de la Vistule, d'où ils attendaient le secours. Dans leur opinion la Pologne passait pour un pays riche en grains. Ceux-ci cheminaient vers les greniers de Gdańsk, dont les ressources semblaient être inépuisables. Cette opinion était de beaucoup antérieure aux paroles de Savary des Bruslons, citées au début du présent article. Depuis des siècles l'Occident attribuait à la Pologne d'énormes ressources naturelles³¹. Du grand nombre d'observations à ce sujet qu'on trouve dans les imprimés français de l'époque citons quelques énonciations caractéristiques. Dans la description de la Pologne, éditée à Lyon en 1573 à l'occasion de l'avènement de Henri de Valois au trône des Jagellons, un auteur anonyme soulignait que bien que notre pays ne possédât pas de vignobles ni d'oliviers, ce manque était comblé par une „grande abondance de blez, orges et toutes sortes de légumes, comme poix, febues et autres choses semblables”³². Cette opinion fut confirmée par les rapports des voyageurs français venant en Pologne au XVII^e siècle. Un gentilhomme d'Anjou, Boullaye-Le-Gouz s'exprimait ainsi au sujet de la Pologne: „Le pays est fort bon, le principal négoce consiste en petit bled froment, que l'on en transporte en Suède, Nortwegue, Escosse, Hollande et Espagne, et mesme en France lorsqu'il y a quelque chère année”³³. Un autre voyageur Payen écrivait „il est presque impossible de concevoir la quantité de grains qui se transportent (de Pologne) dans les païs étrangers”³⁴. Le fameux poète français, Regnard, qui visita la Pologne en 1683, assurait: „Il n'y a pas au monde un païs plus plat que la Pologne (...) toutes ces grandes plaines sont

³⁰ Naudé, op. cit., p. 63—65; Araskhaniantz, op. cit., p. 134 et suiv.

³¹ Le poète français du XIII^e s. Adenet définit la Pologne comme „terre riche et peuplée”. Je cite après: Grabski A. F., Polska w opiniach obcych X—XIII w. (La Pologne vue par les étrangers Xe—XIII^e siècles), Warszawa 1964, p. 129.

³² F. L. P., *Briefve description du pays et royaume de Poloigne...* Lyon 1573, p. 9.

³³ *Les voyages et observations du Sieur De la Boullaye-Le-Gouz gentil-homme angevin*, Paris 1653, p. 481.

³⁴ *Les voyages de Monsieur Payen...*, Amsterdam 1668, p. 140.

semées de bled, et en fournissent à toute l'Europe" ³⁵. L'évêque Huet d'Avranches, bien qu'il ne voyagea pas, semble-t-il, en Pologne, la définit néanmoins comme „le païs du monde le plus fertile en toutes sortes de grains" ³⁶.

Il n'y a pas lieu de soumettre ici à un jugement critique cette image de la production agricole de la Pologne. Limitons nous à la constatation que l'opinion, déjà traditionnelle en France, à propos des énormes richesses de la Pologne en grains, ne tenait point compte des changements survenus dans son agriculture. Et pourtant à partir de la fin du XVI^e s. les récoltes en Pologne diminuaient constamment ³⁷. Les guerres du milieu du XVII^e s. amenèrent une baisse considérable de la production des céréales. Ceci n'empêcha pas l'exportation à l'étranger, car à la suite de grandes pertes en population et de l'augmentation accrue des activités agricoles dans l'économie des villes, la consommation intérieure baissa. Selon les informations des voyageurs français, les blés polonais continuaient à cheminer de Gdańsk vers l'Occident. Mais les années de splendeur de ce commerce passèrent. Dès les débuts du XVIII^e s. ce fut la concurrence des blés russes à meilleur marché, exportés par le port de St. Petersbourg ³⁸.

Les premières mentions relatives aux livraisons des grains allant de l'estuaire de la Vistule vers la France proviennent de l'époque de la guerre de cent ans, donc encore avant le recouvrement de Gdańsk par la Pologne et l'épanouissement de son commerce des céréales. La guerre à l'Occident créait une demande accrue des produits alimentaires. L'historien Długosz écrit que Mikołaj Kurowski, archevêque de Gniezno (1402—1411) arriva à posséder de grandes propriétés foncières et d'importants trésors en or et bijoux en envoyant fréquemment (frequentius) en Flandre des bâtiments chargés de blé et de viande ³⁹. Il faudrait donc supposer que les grains cheminant de

³⁵ *Les oeuvres de Mr Regnard (Jean-François)*, nouvelle édition, T. I Contenant ses Voyages de Flandres, d'Hollande, Suède, Dannemark, la Laponie, la Pologne et l'Allemagne, Paris 1731, p. 348.

³⁶ Huet P. D., *Le grand trésor historique et politique du florissant commerce des Hollandois dans tous les états et empires du monde*, Rouen 1712, p. 66.

³⁷ Topolski, op. cit., p. 762.

³⁸ Hoszowski S., *Handel Gdańska w okresie XV—XVIII w. (Le commerce de Gdańsk dans la période du XVe au XVIIIe siècles)*. Wyższa Szkoła Ekonomiczna w Krakowie. Zeszyty Naukowe No 11, Kraków 1960, p. 6—8, 45 et suiv.; Voir aussi Gierowski J., *Między saskim absolutyzmem a złotą wolnością. Z dziejów wewnętrznych Rzeczypospolitej w latach 1712—1715 (Entre l'absolutisme saxon et la liberté dorée. De l'histoire intérieure de la Pologne dans les années 1712—1715)*, Wrocław 1953, p. 71—72.

³⁹ *Joannis Długosz Senioris Canonici Cracoviensis opera omnia cura Alexandri Przezdziecki edita, Cracoviae 1877, T. XIII, p. 125.*

Gdańsk vers la France pouvaient provenir non seulement des territoires étant en possession des Chevaliers Teutoniques, mais aussi de l'intérieur de la Pologne. Nous savons qu'en 1382 déjà il y avait des transports de blé de Gdańsk pour la France⁴⁰. Nous avons, en outre, une information datant de 1450, qu'une grande flotte hanséatique, chargée de grains, voguait en amont de la Seine. Elle se composait, entre autres, de nombreux vaisseaux sous la bannière de Gdańsk⁴¹. Bien que Gdańsk, détaché de la Pologne, ne disposât pas encore de plus importantes quantités de blé, c'est déjà alors que les voiliers étrangers se dirigeaient vers l'estuaire de la Vistule dans les années de famine. En 1447 les navires, arrivés de l'Occident, n'y trouvèrent point de blé et le grand maître de l'Ordre fit appel pour qu'on le fasse venir à Gdańsk⁴². Il est possible que les unités françaises y abordèrent aussi. Nous sommes en possession d'une information de 1490 au sujet d'un navire de Gdańsk, qui se rendit en France avec une cargaison de 70 last de seigle et 7 last de cendres⁴³.

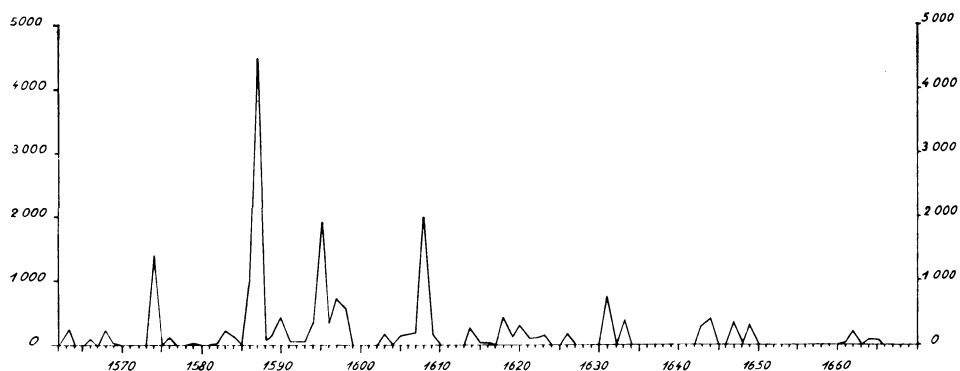
Nos informations sur les livraisons des céréales polonaises en France ne deviennent plus régulières qu'à partir de la seconde moitié du XVI^e siècle, et ceci grâce aux données des Tables de Sund. Jusqu'en 1668, cependant, l'image est obscurcie par un défaut essentiel de cette source qui ne mentionne pas les pays de destination des voiliers passant par Sund, mais seulement leur bannière. Dans cette situation il est impossible de constater combien de ces nombreux vaisseaux, chargés de blé à Gdańsk et flottant vers l'Occident, se rendaient en France. Nous pouvons seulement admettre que tous les voiliers français passant par Sund avec des cargaisons de grains se dirigeaient vers leur pays natal. Le diagramme N° I présente l'étendue de ces livraisons. Nul doute qu'il ne représente qu'une partie de tous les blés expédiés par Gdańsk en France. Il est un fait connu que dans le commerce entre la France et la mer Baltique participaient de nombreux navires sous des bannières étrangères, surtout des bâtiments hollandais. Il n'est donc pas possible de savoir, à l'état actuel des recherches, quelle fraction de tous les transports des céréales polonaises arrivait en

⁴⁰ Gdańsk — przeszłość i teraźniejszość, praca zbiorowa pod red. S. Kutrzeby, (*Gdańsk, passé et présent*. Oeuvre collective sous la réd. de S. Kutrzeba). Lwów-Warszawa-Kraków 1923, p. 148.

⁴¹ Hirsch T., *Danzigs Handels- und Gewerbsgeschichte unter der Herrschaft des deutschen Ordens*, Leipzig 1858, p. 96.

⁴² Gdańsk — przeszłość i teraźniejszość, p. 148.

⁴³ Bittner H., *Danzigs Handelsbeziehungen zu Frankreich. Danzigs Handel in Vergangenheit und Gegenwart*, hrsg. von H. Bauer, W. Millack, Danzig 1925, p. 102.



I. Livraisons de blés (seigle et froment) de Gdańsk en France sur les vaisseaux français dans les années 1562-1668 (en last)

Source: Tabeller II, III

France sur les voiliers de ce pays. Nous ne pouvons nous en remettre qu'aux suppositions.

Comme il résulte de notre diagramme, la période des livraisons accrues des grains partant de Gdańsk sur les voiliers français ce fut le tournant du XVI^e et du XVII^e siècle. On peut en conclure, qu'à cette époque les voiliers français devaient jouer un rôle assez important dans le transport des blés polonais. Il faudrait aussi remarquer que c'était alors, pendant toute la féodalité, la période d'un commerce le plus animé des Français sur la Baltique. En comparant les nombres de leurs vaisseaux quittant Gdańsk avec les quantités de grains qu'ils emportaient, nous pouvons observer une corrélation positive assez étroite entre ces deux grandeurs. P. e. dans les années 1585—1588 sont passés par Sund, en naviguant de Gdańsk vers l'Occident, respectivement: 9, 48, 196, 6 voiliers français. Ils emportaient — 988, 4524, 71 last de seigle et de froment. L'intensification de la navigation des Français vers l'estuaire de la Vistule avait un rapport étroit avec la demande accrue des blés dans leur propre pays. C'est en 1608 que pour la dernière fois cette navigation fut aussi intense, 96 bâtiments français quittèrent alors Gdańsk en emportant plus de 2000 last de grains. Les visites aussi fréquentes faites dans ce port par des Français nécessitaient la fondation d'un poste consulaire. Deux ans plus tard Henri IV „ayans esté souuent requis et suppliés de plusieurs marchans nos subjects trafficquans en la ville dantsik" y ouvrit un consulat⁴⁴.

⁴⁴ Damus R., *Danzigs Beziehungen zu Frankreich*, Zeitschrift des Westpreussischen Geschichtsvereins, H. 5, p. 52—53.

On peut donc apercevoir une corrélation entre la navigation animée des Français allant chercher les céréales à Gdańsk et la fondation de leur consulat dans cette ville.

Dans d'autres sources contemporaines nous trouvons des échos des livraisons des blés polonais en France dans la période en question. L'Espagnol Di Spinoza, dans sa „Relation faicte de la Ville de Dansic”, rédigée pour les besoins de la Cour de Henri de Valois, mentionne 20 navires français venus le 1 avril 1574 à Gdańsk avec du vin et du sel, pour y embarquer le froment „que se vend fort chèrement en France”⁴⁵. Des allusions explicites aux livraisons des céréales polonaises en France sont faites par un Polonais anonyme dans sa réponse au fameux vers, plein de bouffonnerie, du poète Desportes sous le titre, „Adieu à la Pologne”. Dans ce vers du Français, écrit peu après la fugue de Henri III, nous lisons entre autres:

„La pauvreté seulement vous defend.

Si vostre terre estoit mieux cultivée,

.
Vous ne seriez si long temps indomtez”.

Le fragment qui suit de la „Réponse du Polonais à l'impudique Français” („Odpowiedź Polaka wszetecznemu Francuzowi”) constitue une riposte à ce reproche

„La terre ici est un peu plus grossière que la terre de votre France;

Bien vous trouvez-vous de la vôtre, et nous même de la nôtre,

Et avec zèle récoltons tout ce qui d'elle nous provient,

Dont si grande abondance avons qu'à vous aussi il vous parvient

Gdańsk est du fait un bon témoin que dans les régions qui sont vôtres

Il envoie produits de Pologne, et quiconque en a connaissance”.

(traduit par Simone Deligne)

Il faut ajouter que l'auteur de la „Réponse” était un homme instruit et connaissant bien la France de ses voyages⁴⁶.

Jean Bodin, écrivain politique connu en France, constate en 1580, que „la traite (du blé) se doit gouverner plus sagement qu'on ne fait; car nous voïons des chertés et famines intolérables à faute d'y pour-

⁴⁵ Champion P., *Henri III roi de Pologne (1573—1574)*, Paris 1943, p. 243.

⁴⁶ Kot S., *Adieu à la Pologne*. *Silva rerum* T. V/1930, p. 54, 59—60, texte original:

„Ziemia tu trochę grubsza, niż we Francyjej waszej;

Wy się dobrze ze swej macie, a my także z naszej

To z pilnością zbierając, co nam z niej pochodzi,

Czego mamy tak wiele, że i was obchodzi

Tego Gdańsk dobrze świadom, co w wasze krainy

z Polski biorąc, posyła, wie to i kto inny”.

voir; tellement que la France qui doit être le grenier de tout le Ponent, reçoit les navires pleines de méchant blé noir qu'on amène le plus souvent de la Baltique; ce qui est une grande honte à nous" ⁴⁷. C'était, sans doute, une allusion aux livraisons de seigle polonais. Et voilà ce qu'en 1583 écrivit au sujet de l'exportation des grains polonais en France le légat du pape à la Cour du roi Stefan Batory, Alberto Bolognetto: „Le biade, che per la Vistola si conducano à Danzico, come di sopra per la qualità del sito si navigano in varie parti del mondo... per Francia in spetie si carica assai spesso, facendosi scala alla Roscella, à Roano et in altri porti di quella riviera, se ben la quantità, che per ordinario si manda in quel regno, non è di consideratione rispetto à quella, che passa in Fiandra (la Hollande)" ⁴⁸.

Dans les archives de Gdańsk il s'est conservé un rapport des débats des autorités municipales tenus en novembre 1630 au sujet de la livraison à la France de 200 last de seigle. Ces grains ont été demandés au Conseil de Gdańsk par la province de Guyenne, par l'intermédiaire du consul de France, Canasilles. Au cours des débats le troisième ordre n'a pas voulu accéder à cette demande en motivant qu'elle n'avait pas été formulée par écrit, comme l'avaient fait les autres pétitionnaires étrangers. En définitive cette question a été réglée à souhait. Canasilles assura qu'une demande formelle, ainsi qu'un écrit personnel du roi Louis XIII ont été envoyés, mais interceptés en cours de route. Il promit de présenter de nouvelles lettres ⁴⁹. Il se peut que c'est le consul en personne qui se chargea de cette transaction. Nous savons que l'année prochaine, ensemble avec trois marchands de Gdańsk, il envoya une cargaison de blé à Bordeaux. Le destinataire de cette marchandise fut Pierre Canasilles, sans doute un parent du consul ⁵⁰.

Ajoutons encore que dans la correspondance de l'abbesse de Port Royal, Marie Angélique Arnould, nous trouvons des mentions relatives aux livraisons des céréales de Pologne pendant la guerre civile (la Fronde). Dans sa lettre datant de 1649 nous lisons ce qui suit: „Or on nous donne espérance qu'il en viedra (du bled) de Pologne quantité". En voulant venir en aide au monastère de Port Royal et à ses oeuvres

⁴⁷ Je cite après Forbonnais F., *Observations oeconomiques sur divers points du système de l'auteur du Tableau Oeconomique*, T. II, Amsterdam 1767, p. 10.

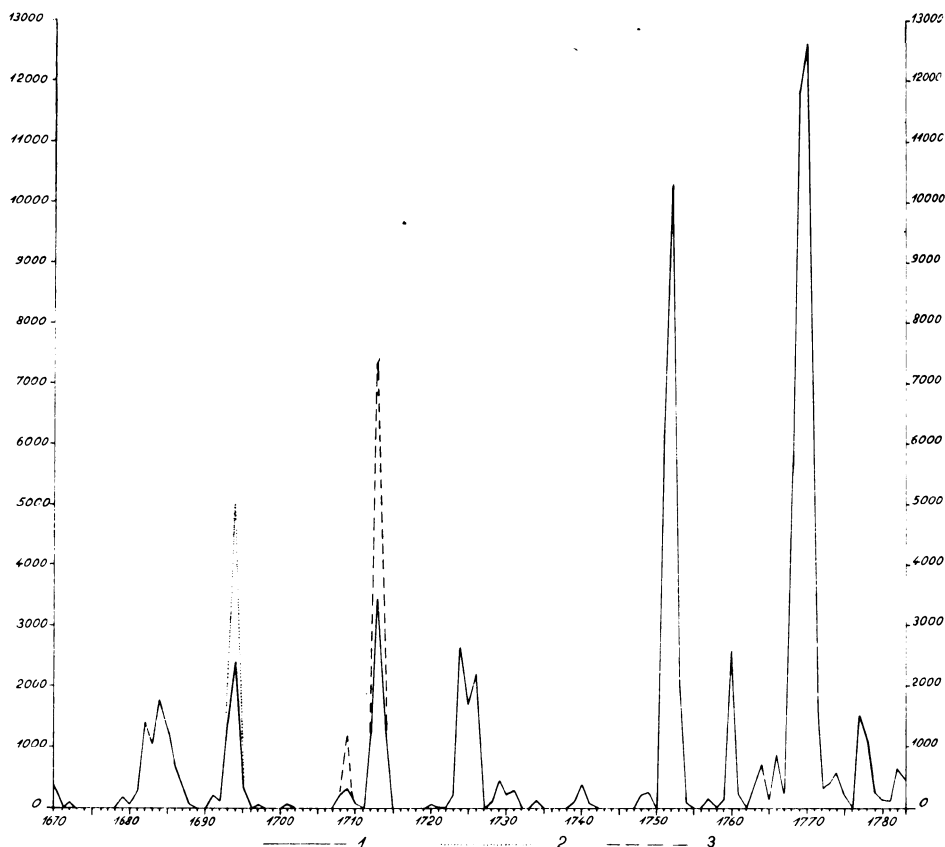
⁴⁸ *Scriptores rerum polonicarum*, T. XV, Cracoviae 1894, p. 222.

⁴⁹ Bibliothèque de Gdańsk de l'Académie Polonaise des Sciences, Ms 208, p. 85—87.

⁵⁰ Voir Komarzyński, *Transakcja solą dworu francuskiego w Gdańsku 1636—1637 (Le trafic du sel fait par la Cour de France à Gdańsk 1636—1637)*. *Roczniki Dziejów Społecznych i Gospodarczych* T. XXIV, p. 92—93.

de charité, l'amie de l'abbesse, Louise Marie reine de Pologne, envoya de Gdańsk en France trois voiliers chargés de grains⁵¹.

Beaucoup plus de précision présente la statistique des livraisons des blés de Gdańsk en France dans les années 1669—1783. En ce qui concerne le règne de Louis XIV on y trouve plusieurs lacunes. D'abord



II. Livraisons de blés (seigle et froment) de Gdańsk en France dans les années 1669 - 1783 (en last)

Source: 1. Tabeller III—V

2. Komarzyński, Polska w polityce..., p. 172—73

3. Biernat, o. c., p. 162—63

⁵¹ *Lettres de la révérende mère Marie Angélique Arnould...*, T. I, p. 435, 462, 496; Voir aussi Komarzyński, Związki Ludwika Marii Królowej Polski z klasztorem w Port Royal. O naprawę Rzeczypospolitej XVII—XVIII. Prace ofiarowane Władysławowi Czaplińskiemu w 60 rocznicę urodzin. (*Rapports de Louise Marie reine de Pologne avec le monastère de Port Royal. Au sujet de la réparation de la Pologne des XVII^e—XVIII^e ss.* Travaux offerts à Władysław Czapliński à l'occasion du 60^{ème} anniversaire de naissance). Warszawa 1965, p. 165—66.

les Tabeller jusqu'en 1720 ne montrent pas les cargaisons des vaisseaux flottant sous la bannière suédoise. Etant exempts des taxes douanières, ceux-ci ne déclaraient pas leurs marchandises à Sund⁵². En confrontant, en outre, les données de cette source avec la „Statistique” de Biernat nous constatons que pour les années 1709 et 1713 elles sont fort incomplètes.

Comme nous nous rappelons, les famines n'ont pas ménagé la France du „Grand Siècle”. La première eut lieu au seuil du règne de Louis XIV. La Cour était obligée d'acheter d'importantes quantités de céréales à l'étranger, entre autres en Pologne. Le „Roi-Soleil” en fait mention dans ses Mémoires: „J'envoyai en diligence de tous côtés, pour faire venir par mer de Dantzic et des autres pays estrangers le plus de blés qu'il me fut possible; je le fis acheter de mon épargne”⁵³. L'étendue de ces achats ne nous est pas connue. Les livraisons suivantes eurent lieu dans les années 1682—1685. Dans nos recherches antérieures, effectuées dans les sources et consacrées aux liaisons économiques entre la France et la Pologne au temps de Louis XIV, nous n'avons pas rencontré d'informations plus détaillées au sujet de ces envois. Comme il résulte des Tabeller, ces blés ont été transportés principalement par les navires battant le pavillon de Gdańsk.

Les investigations en question apportèrent pourtant des informations abondantes sur les livraisons des années 1693—1694. Ceci nous permit de les analyser en détail. Nous ne nous limiterons qu'à une brève énumération des résultats de nos recherches. Lorsqu'en automne 1692 apparurent les premiers symptômes de famine, le roi de France prit la décision d'acheter „une quantité considérable (de grains) à Dantzik”. En dépensant des capitaux importants pour la guerre contre la Ligue d'Augsbourg, la Cour de Versailles ne pouvait pas conférer de sommes plus importantes pour l'achat des céréales en Pologne. L'ambassadeur de Louis XIV à Varsovie reçut l'ordre d'exciter les marchands de Gdańsk à envoyer des grains loco les ports français. Cette action n'apporta pas cependant les résultats souhaités. La peur des escadres anglaises et hollandaises, bloquant les côtes de la France, était plus forte que la perspective de gains importants. Vers la fin de 1693 la Cour de Versailles fut obligée d'acheter à Gdańsk 2000 last de blé pour nourrir ses armées.

En novembre de la même année l'ambassadeur Polignac remporta un succès inattendu. Il réussit à décider la reine de Pologne en per-

⁵² Czaplinski W., Górski K., *Historia Danii (Histoire du Danemark)*, Wrocław-Warszawa-Kraków 1965, p. 223.

⁵³ Je cite après: Bondois P. M., *La misère sous Louis XIV; la disette de 1662*. Revue d'histoire économique et sociale, A. 1924, p. 61.

sonne à fournir des grains à la France. Elle se chargea de cette opération commerciale afin de gagner de l'argent pour la dot de sa fille Thérèse Cunégonde qu'on mariait à l'électeur de Bavière. L'année suivante deux transports de froment quittèrent Gdańsk pour Dunkerque. A proprement parler Marie Casimire expédia 3664 last de froment et 104 last de seigle. Pour transporter ces blés on affrêta quarante voiliers, dont la plupart flottait sous la bannière de la Suède. Au lieu de destination il n'en arriva que trente. Les machinations des Hollandais eurent cet effet que dix vaisseaux, au lieu d'aborder à Dunkerque, descendirent dans les ports des Provinces Unies. Du blé de la reine expédié de Gdańsk la France ne reçut qu'environ 2600 last. C'est la Cour royale elle-même qui en fut l'acheteur. Il faut convenir que malgré l'engagement de Marie Casimire dans ces livraisons, Versailles ne renonça pas aux possibilités d'obtention des blés des marchands de Gdańsk. Le secrétaire de Polignac, Baluze, y séjournait de décembre 1693 à mai de l'année suivante; il cherchait à engager les marchands à livrer du blé. Les résultats de ces longues démarches furent pourtant misérables. Les Tabeller pour 1694 citent 2431 last de seigle et de froment en route de Gdańsk pour la France, mais en même temps la dite sourceregistra sur ce trajet 26 bâtiments suédois dont nous ignorons les cargaisons. C'étaient certainement des voiliers participant au transport des blés de la reine de Pologne. En estimant avec précaution on peut admettre qu'en 1694 on envoya de Gdańsk vers les ports français 5000 last de grains⁵⁴.

Contrairement aux opinions généralement répandues sur les importantes livraisons des blés en provenance de Gdańsk en 1709 — année qui passe dans l'histoire de la France pour celle d'une grande famine — les envois en question n'étaient point importants. Il faut souligner que la Cour de Versailles ne ménageait point de démarches pour obtenir d'importantes quantités de grains polonais. En automne 1708 il semblait que cette importation se limiterait à la province de Guyenne, affligée de disette. Quelques centaines de last de froment arrivèrent à Bordeaux de Gdańsk. Les grands achats ne commencèrent qu'en automne 1709. Afin d'encourager les marchands de Gdańsk on supprima les représailles qui menaçaient leurs navires entrant dans les ports français. Ces représailles furent proclamées par Louis XIV en 1702 pour punir la ville de son attitude hostile vis-à-vis du candidat français à l'élection, le comte Conti, qui accompagné de l'escadre royale fit escale à Gdańsk en 1697. Tout indique que les marchands de Gdańsk ne profitèrent que bien peu de la suspension des représailles et d'au-

⁵⁴ K o m a s z y ń s k i, Polska w polityce gospodarczej Wersalu, p. 74—126.

tres accomodements que Versailles en 1709 assura à tous les fournisseurs des blés étrangers. D'après les Tabeller l'année en question aucun vaisseau sous la bannière de Gdańsk ne s'est rendu en France. Dans les archives de la ville, cependant, nous trouvons une mention relative à l'expédition à Bordeaux par deux veuves des marchands français établis à Gdańsk de deux voiliers chargés de blé. En 1709 on n'enregistra à Sund que 389 last de froment, seigle et orge en provenance de l'estuaire de la Vistule et à destination de la France. La „Statistique” de Biernat fait pourtant mention de 1180 last de froment et de seigle, ainsi que de 48 last d'orge. De la correspondance du diplomate de la Cour de Versailles Besenval, qui séjournait à Gdańsk, nous apprenons qu'au printemps 1709 la Cour française donna l'ordre d'acheter 3000 last de blé à l'estuaire de la Vistule. Cette tâche fut confiée à Hélistant, le banquier français bien connu, qui se spécialisait dans l'importation des grains de la mer Baltique. Les données de Biernat indiquent que le plan de ces achats n'a été que partiellement réalisé. Ce qui donne à réfléchir, c'est que les livraisons des céréales de Gdańsk à la France au temps de Louis XIV atteignirent leur apogée en 1713 — année qui dans la littérature ne passe pas pour celle d'une famine⁵⁵. On expédia alors 7461 last de seigle et de froment⁵⁶. Nous n'avons pas encore réussi à déchiffrer cette énigme.

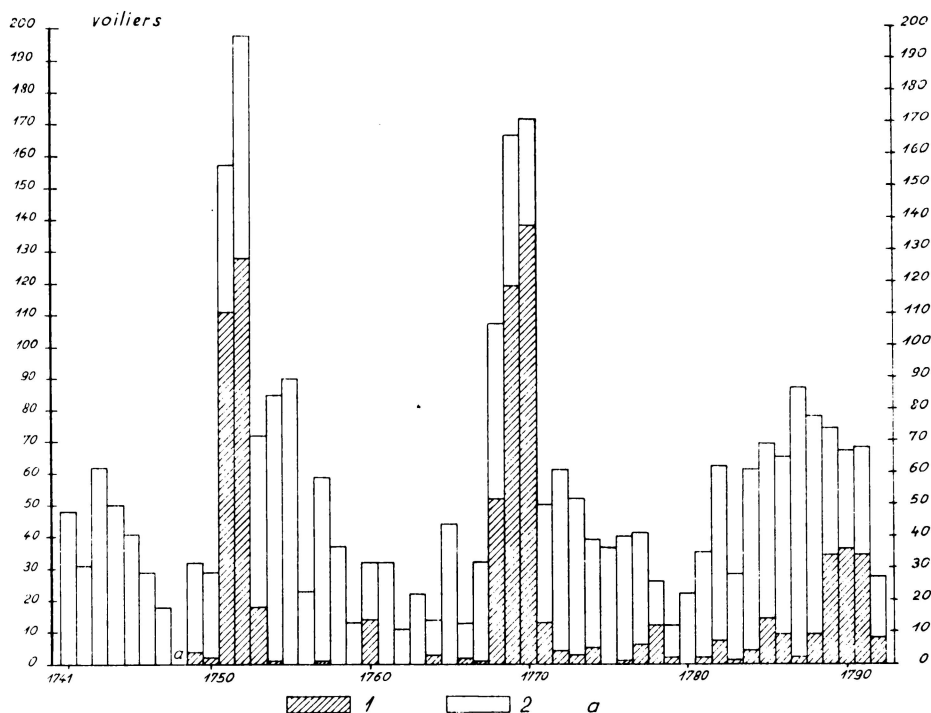
Les données relatives aux livraisons du blé polonais de Gdańsk à la France au XVIII^e s. sont plus amples. A côté des Tabeller nous disposons de la „Statistique” de Gierszewski. Cette source nous indique le nombre de vaisseaux quittant dès 1741 l'estuaire de la Vistule avec des cargaisons de grains pour la France. Ces données sont d'autant plus précieuses qu'elles complètent les Tabeller qui s'interrompent en 1783. En confrontant les deux sources nous n'y constatons point de contradictions voyantes. Les quantités de blé sont en corrélation assez étroite avec le nombre des voiliers. Les années de grandes livraisons sont celles de la navigation plus intense entre Gdańsk et la France. Cette régularité nous l'avons constatée plus tôt en analysant les expéditions des céréales sur les bâtiments français.

D'importantes quantités de grains polonais sont parvenues sur les marchés français au temps du déclin de la monarchie de l'ancien régime. Les historiens mentionnent la famine de 1789 comme une des causes directes de la Révolution⁵⁷. Le ministre Necker faisait des démarches assidues pour obtenir une aide de l'étranger. Les vaisseaux qui arrivaient dans les ports du royaume chargés de farine et de blé rece-

⁵⁵ Ibid., p. 153—73.

⁵⁶ Biernat, *Statystyka obrotu towarowego...*, p. 163.

⁵⁷ Naudé, *op. cit.*, p. 65.



III. Navigation de Gdańsk en France dans les années 1741-1792 (en nombre de voiliers)

Source: Gierszewski, o. c., p. 145—95

1. vaisseaux chargés de blé

2. vaisseaux chargés d'autres marchandises

a manque de données

vaient des primes. Parmi les fournisseurs des grains Gdańsk n'a pas manqué. C'est de ce port que 34 voiliers avec des cargaisons de blé arrivèrent en France⁵⁸. On fit aussi venir beaucoup de grains de Hollande. La Cour de Versailles demandait sans cesse des grains, mais — comme écrit Necker — les possibilités d'achat étaient limitées. Les ressources des pays étrangers avaient leurs bornes. Le ministre soulignait que „les nombreuses armées rassemblées dans le nord et sur les frontières de la Pologne, épuisent une grande partie du superflu qui vient à Dantzick, et qui se reverse ensuite à Amsterdam”. Pour comble de malheur l'Espagne et quelques autres pays d'Europe furent aussi affligés de famine⁵⁹.

La France révolutionnaire traversait aussi de sérieuses difficultés de

⁵⁸ Gierszewski, op. cit., p. 192.

⁵⁹ Necker, op. cit., p. 632—36, 641.

ravitaillement. Les récoltes, il est vrai, étaient meilleures, mais la méfiance des agriculteurs pour l'argent sous forme de billets de banque rendait difficile l'approvisionnement du marché. Par crainte de la faim chaque région gardait son blé, dont la circulation s'interrompit. Les grandes villes éprouvaient le manque de grains⁶⁰. Pendant ces années Gdańsk fournit de nouveau du blé à la France, à savoir: en 1790 — 36 vaisseaux, en 1791 — 34 navires et en 1792 — 8 vaisseaux de grains⁶¹. Dans les lettres de Kołłątaj, qui à cette époque se trouvait en émigration en Saxe, nous trouvons des mentions relatives aux difficultés de la France. Au tournant des années 1792 et 1793 il écrivait de Leipzig à l'administrateur de ses biens Szczurkowski, que „la France nécessite beaucoup (de blé)”. Kołłątaj y voyait une occasion de bien vendre ses céréales à Gdańsk et à Elbląg. Toute la difficulté consistait à faire transporter les blés en sûreté jusqu'à la mer. Kołłątaj craignait que le roi de Prusse puisse empêcher les achats français ou éventuellement intercepter tout ce commerce⁶². Il semble que les plans de Kołłątaj ont échoué, car en 1793, ainsi que dans les années suivantes, aucun bâtiment chargé de blé n'a quitté Gdańsk pour la France⁶³.

Arrêtons nous maintenant sur le problème de l'organisation des livraisons des céréales polonaises à la France. Comme il résulte des informations récoltées dans les sources, les transactions prenaient des formes diverses. C'étaient d'une part des livraisons effectuées par des marchands, d'autre part — des achats directs faits par la Cour de France. Pourtant entre ces deux formes extrêmes il y avait des formes intermédiaires. Jusqu'au tournant des XVI^e et XVII^e siècles, semble-t-il, l'initiative d'organiser les transports de blé dans les années de disette partait surtout des marchands. En ce qui concerne les livraisons des grains polonais un rôle décisif jouait d'abord la navigation des villes hanséatiques et puis la navigation hollandaise, et à côté d'elle — la bannière de la France. Compte tenu de l'exiguité des informations, on ne peut rien dire de précis sur l'organisation des fournitures de blé à cette époque.

En ce qui concerne les XVII^e et XVIII^e siècles, ce problème nous est beaucoup mieux connu. La Cour des Bourbons fut à cette époque l'initiateur principal des livraisons des blés polonais. Ce phénomène se rattache non seulement à la croissance du pouvoir absolu, mais encore

⁶⁰ Mathiez A., *La Révolution française*, T. II, Paris 1945, p. 141—42.

⁶¹ Gierszewski, op. cit., p. 193—95.

⁶² Listy Hugona Kołłątaja pisane z emigracji w r. 1792, 1793 i 1794. Zebrał L. Siemieński (*Lettres de Hugo Kołłątaj écrites de l'émigration en 1792, 1793 et 1794*. Rassemblées par L. Siemieński). Poznań 1872, T. I, p. 153, T. II, p. 19.

⁶³ Gierszewski, op. cit., p. 196—99.

au déclin progressif de la navigation française sur la mer Baltique. Il faudrait, en outre, attirer l'attention sur le fait que les marchands français n'étaient pas en mesure d'effectuer des achats plus importants de grains en raison de l'exiguité de leurs capitaux. En France, à cette époque, passer à l'état de gentilhomme c'était le couronnement de la carrière. Ceci signifiait un écoulement permanent des capitaux du commerce⁶⁴. L'auteur anonyme du mémoire „Du commerce de la Pologne”, datant de 1696, souligne que les fils des marchands français, enrichis par le commerce avec le Nord, n'entreprennent plus d'activités commerciales. Un tel jeune homme „quitte ordinairement le commerce et emploie l'argent que son père y a gagné à autre chose et il ne reste dans le commerce que des gens faibles qui faute de capital et de bonnes connoissances ne peuvent faire un négoce fort avantageux”⁶⁵.

Dans une pareille situation la Cour absolue devait s'engager plus ou moins directement dans les livraisons des céréales polonaises. Lorsqu'en 1669 fut fondée la Compagnie de Nord, il semblait qu'elle deviendrait le cas échéant un moyen intermédiaire, commode pour Versailles, servant à tirer le blé de la Pologne. Cette Compagnie avait pour but principal de pourvoir de bois les chantiers navals de la marine de Louis XIV. Ses directeurs, pendant leur voyage à travers les pays du Nord entrepris en 1671, s'intéressèrent également au commerce des blés de Riga, de Królewiec et surtout de Gdańsk, et y firent „toutes les observations nécessaires pour s'en servir en temps et lieu”⁶⁶. L'existence de la Compagnie était trop brève pour qu'elle puisse jouer quelque rôle dans les envois des grains polonais à la France.

Le degré de l'engagement de la Cour de Versailles aux transactions de blé n'était pas toujours le même. La Cour qui, pendant les guerres surtout, devait lutter contre d'énormes difficultés financières, aurait voulu voir les livraisons des blés polonais loco les ports du royaume. Là il y aurait certainement des marchands qui achèteraient ces grains. Comme nous nous souvenons, Baluze faisait en 1694 des démarches à Gdańsk pour obtenir ces transports. Lorsqu'en automne de l'année précédente l'ambassadeur Polignac a proposé à Versailles des achats directs de blé en Pologne, il reçut du ministre Pontchartrain la réponse suivante: „Sa Majesté (Louis XIV) est chargée de tant d'autres dépenses indispensables qu'elle ne peut trouver le fonds nécessaire pour faire elle-même les achats des grains dont le royaume a besoin”⁶⁷. Ceci se passait au temps de la guerre contre la Ligue d'Augsbourg.

⁶⁴ Kuliszewski, op. cit., p. 411.

⁶⁵ Document cité in extenso chez: Komarzyński, Polska w polityce gospodarczej Wersalu, p. 190—93.

⁶⁶ Bibliothèque Nationale (Paris), Collection Clairambault No 857 f. 17.

⁶⁷ Mar. B²97 f. 77. L. Pontchartrain à Polignac, Versailles 13 I 1694.

Versailles devait en général avancer les sommes indispensables à l'achat des céréales en Pologne. Les essais visant à mobiliser les capitaux des marchands français apportaient des résultats fort modestes. L'énergique intendant du Limousin, Turgot, pendant la famine des années 1769—1771 n'a su décider aucun marchand de sa province à faire venir les grains de l'étranger. Les-dits marchands ne se chargèrent de l'importation des blés que pour l'argent de la Cour et au compte du roi. Turgot leur accorda 2^o/_o de gain du prix d'achat des grains⁶⁸. C'est ainsi que Versailles donnait les capitaux, et les marchands s'occupaient de l'organisation des transactions. Ils transféraient l'argent royal à Gdańsk, d'où ils recevaient en échange des cargaisons de blé. En disposant d'un nombre minime de voiliers, les marchands français ne pouvaient pas jouer un rôle plus important dans le transport des grains. En 1694 on considérait le plan de la Cour visant à prêter aux marchands de Nantes des bâtiments „pour aller chercher des bleds à Dantzick”⁶⁹. Pendant les longues guerres de Louis XIV contre la Hollande le problème du transport des céréales de Pologne présentait de grandes difficultés à cause de l'élimination de la navigation hollandaise du commerce entre la France et le Nord. Le froment de Marie Casimire a été livré à Dunkerque⁷⁰ par des unités neutres de Scandinavie et de Gdańsk. Mais au XVIII^e s. ce sont les Hollandais qui se sont avancés au premier plan en ce qui concerne les livraisons des grains de Gdańsk dans les ports de la monarchie des Bourbons. Dans les années 1721—1783 leurs voiliers ont transporté 46,6^o/_o de seigle et de froment, tandis que les navires sous la bannière de Gdańsk — 38,1^o/_o et les vaisseaux français — 1,2^o/_o seulement⁷¹.

En 1740 Versailles a dirigé ses facteurs vers l'estuaire de la Vistule. Les marchands Henri et Théodore Foermans ont reçu „la commission de la part du Roy” d'acheter à Gdańsk 650 last de blé. La Cour française demanda au Conseil de Gdańsk de faciliter aux marchands cet achat⁷². Dans les années de disette les villes françaises dirigeaient bien des fois directement à Gdańsk leurs pétitions en demandant du blé. En 1770 la ville de Metz demandait au Conseil de Gdańsk de lui indiquer „une personne de confiance” à qui elle pourrait remettre l'argent nécessaire à l'achat des grains. On demandait le prix des céréales, ainsi que les frais de transport naval jusqu'à Cologne⁷³. En 1789 indé-

⁶⁸ Turgot, op. cit., p. 117, 131, 446 et autres.

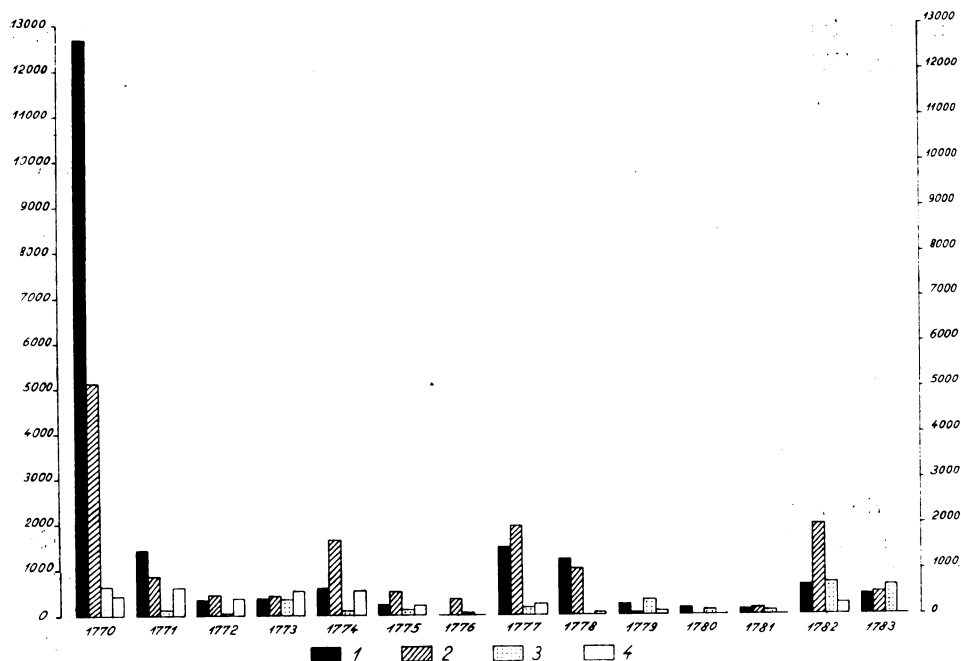
⁶⁹ Mar. B²98 f. 317, lettre du 12 V 1694.

⁷⁰ Komarzyński, Polska w polityce gospodarczej Wersalu, p. 87 et suiv.

⁷¹ Calculé d'après Tabeller IV et V.

⁷² Archives d'Etat de la voïévodie de Gdańsk 300, 53, No 635, lettre du 15 X 1740.

⁷³ Ibid. lettre du 10 XI 1770.



IV. Livraisons de blés (seigle et froment) en France dans les années 1770 - 1783
(en last)

1. de Gdańsk

2. de Królewiec

3. de Riga

4. de Pétersbourg

Source: Tabeller V.

pendamment des importants achats effectués par la Cour de Versailles „plusieurs villes” avaient fait venir des grains de l'étranger, en profitant dans plusieurs cas des subsides royaux⁷⁴. On peut supposer qu'une partie de ces achats fut contractée à l'estuaire de la Vistule.

C'est surtout les blés principaux, donc le seigle et le froment, qu'on exportait par Gdańsk en France. Les livraisons d'orge et d'avoine étaient fort restreintes. Dans les années 1721—1783, les données desquelles peuvent être considérées comme étant les plus complètes, la participation de ces blés ne constituait que 1,6%. Les envois de sarrasin et de millet n'étaient que sporadiques. Vers la fin du XVI^e s. les vaisseaux français ont chargé 168 last de farine à l'estuaire de la Vistule. Il y en aura encore mention en 1694, mais en quantité de 2 last seulement. C'est pourquoi dans nos considérations nous nous sommes occupés uniquement des livraisons de seigle et de froment. Les proportions réciproques de ces deux blés méritent une attention particulière. Il nous faut constater qu'elles subissaient des changements dans les périodes successives. Dans les années 1562—1668 les navires fran-

⁷⁴ Necker, op. cit., p. 636.

çais ont transporté trois fois plus de seigle que de froment. Bien que les quantités de ces blés transportées par les voiliers sous d'autres bannières ne nous soient pas connues, on peut néanmoins considérer ces données comme étant dans quelque mesure représentatives. Ceci s'accorderait avec les plaintes de Bodin contre les livraisons du „méchant blé

Source: Tabeller I - IV. Livraisons de blés tirés de Gdańsk à la France (en last)

années	seigle	froment	orge	avoine	sarrasin	millet	farine
1562 - 1668 ^a	15724	4944	91	99	—	—	168
1669 - 1720	10143 ^b	16084 ^b	466	398	74	6	2
1721 - 1783	42677	27497	686	453	—	2	—

a Sur des vaisseaux naviguant sous la bannière de la France

b Données corrigées, v. diagramme II.

noir" de la mer Baltique. Dans le relevé ci-dessus les années 1669—1720 se distinguent par une prépondérance du froment, qui s'élève à 61,30% des livraisons des deux blés. La participation accrue de ce grain est dûe d'une part aux transports de la reine de Pologne, qui envoya en France le froment seul — d'autre part à la livraison en 1713 de 3400 last de froment⁷⁵. Dans les années 1721—1783 le froment constituait 39,19% de tous les envois.

Il faut convenir que le froment sur les marchés français était un blé plus apprécié et plus cher. En 1693 p. e. un boisseau de froment coûtait en Normandie 75 sous tournois, et un boisseau de seigle — 50, tandis qu'en 1709 les prix respectifs étaient: 80 et 63 sous tournois⁷⁶. Les livraisons de froment apportaient un gain plus élevé. C'est bien cette circonstance qui décida Marie Casimire à expédier à Dunkerque ce grain seul. Dans les années de famine au XVIII^e s. Versailles assignait des primes plus élevées pour les fournitures de froment. En 1775 le Conseil d'Etat accorda 18 sous de gratification par quintal de froment importé dans les ports du royaume, et 12 sous par quintal de seigle⁷⁷. En 1789, au seuil de la Révolution, ces primes furent haussées à 30 et 24 sous⁷⁸. Il nous faut constater, néanmoins, que dans les périodes de disette on expédiait d'habitude en France par Gdańsk beaucoup plus de seigle que de froment. Ce phénomène résultait sans doute de la situation spécifique qui se produisait alors à l'estuaire de la Vistule. Le famine en France était souvent accompagné d'une demande accrue de blés dans d'autres pays de l'Occident. C'est alors que des

⁷⁵ Biernat, *Statystyka obrotu towarowego...*, p. 163.

⁷⁶ Hauser, op. cit., p. 171—74.

⁷⁷ Turgot, op. cit., T. IV, p. 409—10.

⁷⁸ Necker, op. cit., p. 632—33.

flotilles de voiliers venaient à Gdańsk chercher des grains dont les prix augmentaient. Le froment recherché devenait plus cher que le seigle, et on en trouvait moins dans les greniers. On transportait d'ordinaire de l'intérieur de la Pologne vers la mer beaucoup plus de seigle⁷⁹. En définitive les douaniers du roi de Danemark ont enregistré plus de seigle sur les voiliers naviguant de Gdańsk vers la France. Dans les années de grandes livraisons, telles que: 1751, 1752, 1769, 1770 celui-ci constituait respectivement: 70%, 81%, 76%, 65% de tous les blés transportés par cette voie. Lorsque les envois diminuaient, le froment prenait alors le dessus.

Il faudrait ajouter que dans les sources françaises nous trouvons des voix critiques à propos des céréales polonaises. Il en résulterait que les blés français étaient d'une meilleure qualité. Rappelons l'opinion de Bodin, citée ci-dessus, au sujet du „méchant blé” de la mer Baltique. En 1694 le ministre de Versailles Pontchartrain, en réglant les comptes avec Marie Casimire pour le froment fourni, constata à cette occasion que „les bleds du pays (sont) beaucoup meilleurs que ceux du Nord”. Le ministre avait même remarqué qu'ils sont „infiniment meilleurs”⁸⁰. Il n'y a aucun doute que le long trajet maritime était nuisible aux grains polonais. C'était l'opinion de Necker, qui en 1789 faisait des démarches pour pourvoir Paris du blé étranger⁸¹.

Il nous reste encore à parler du rôle que les transports de grains polonais jouaient sur les marchés français pendant les années de famine. En essayant d'expliquer ce problème il aurait fallu déterminer l'étendue des famines. Ce n'est pas une tâche facile. Les années de disette, il est vrai, se distinguent dans la statistique des prix par la hausse des prix de céréales, mais faut-il en conclure que ces prix excessifs reflétaient le déficit réel de blé sur le marché? En écrivant dans les débuts du XX^e s. à propos des famines des années 1693 et 1709, Boislisle constatait que celles-ci étaient „dans une proportion très appréciable, plus apparentes que réelles”⁸². Il est caractéristique que cette opinion était

⁷⁹ Biernat, *Statystyka obrotu zbożowego Gdańska od połowy XVII w. do 1795 r. (La statistique du trafic des blés de Gdańsk du milieu du XVII^e s. à 1795)*, *Zapiski Historyczne* T. XXIII/A. 1957, Fasc. 4, p. 123—26.

⁸⁰ Staatsarchiv Dresden, loc. 14340. *Korrespondenz des Abbé de Polignac*, conv. 29 No 245. *L. Pontchartrain à Polignac*, Versailles 15 XII 1694.

⁸¹ Necker, op. cit., p. 640. „...mais pendant longtemps ce sont des farines d'Angleterre qui ont suppléé aux besoins de la capitale, et les blés extraits en grande partie de Pologne et emmagasinés ensuite en Hollande, ayant fait un grand trajet de mer, ne sont pas aussi bons et aussi frais que des blés nationaux, et je craindrais qu'en les convertissant en farines bises, les habitants de Paris n'éprouvassent de deux manières une différence dans le pain auquel ils sont accoutumés”.

⁸² Boislisle, op. cit., p. 473.

déjà énoncée par les contemporains. En 1694 l'ambassadeur du roi de Danemark à Versailles, Meyercron, informait son monarque que „la disette de pain est souvent mandée, mais moins grande dans l'effet que dans l'imagination”⁸³. En automne 1709 l'envoyé du roi de Pologne Auguste II à Paris, Suhm, exprimait un jugement semblable. En appréciant les possibilités de la France de continuer la guerre de succession espagnole dans les conditions de famine et d'endettement grandissant, il observait: „Ce n'est pas, qu'il n'y ait de l'argent ou du bled assez dans le Royaume, mais les divers falissements, trop de bruit de la misère et de la famine (...) causent tous les maux”⁸⁴.

Quelle donc était la raison principale de l'augmentation des prix de céréales pendant la famine? Il n'y a pas lieu d'analyser ici ce problème discutable. Limitons nous à présenter l'opinion de Martin, que semblent confirmer les observations des diplomates citées ci-dessus. En soumettant à la critique l'opinion de Boislisle relative à la spéculation comme facteur décidant de l'approfondissement de la famine, Martin en 1908 exprimait l'avis que les sanctions contre les spéculateurs et les marchands de blé étaient trop rigoureuses pour qu'ils puissent développer leurs nuisibles activités en accumulant les réserves de grains. Sans rejeter entièrement l'influence de la spéculation sur l'augmentation des prix pendant la disette, Martin considère le facteur psychologique comme raison principale de la hausse. La panique, grandissant encore à la suite de nombreuses ordonnances de la Cour, menait à une augmentation des prix injustifiée par le déficit réel de blé. „La peur fut la cause de la plus grande hausse”⁸⁵.

La correspondance du contrôleur général, Desmaretz, relative à la famine de 1709, montre avec toute la précision le mécanisme de l'influence des transports de blés polonais sur les marchés de la France féodale. Il en résulte que Versailles avait besoin des grains polonais pour réduire les prix sur le marché, car „les blés de Pologne sont toujours à beaucoup meilleur marché que ceux de France”. Le conseiller royal Daguesseau, très bien orienté dans les questions de commerce, soulignait dans sa lettre au contrôleur: „L'opposition du blé à plus bas prix à du blé plus cher a été, de tout temps, le moyen le plus certain et le plus efficace pour faire baisser les blés de prix; on l'a pratiqué diverses fois en France, et on s'en est toujours fort bien trouvé”. Lorsqu'en août 1708 les premiers symptômes de famine se sont mani-

⁸³ Je cite après P. Charliat, *La marine française dans les mers septentrionales. Jean Bart en Norvège (1691—1696)*. La Revue Maritime, A. 1929, p. 175.

⁸⁴ Staatsarchiv Dresden, loc. 2733. *Concepte von des von Suhm aus Paris geführter Correspondenz*, 1709—1712, f. 9, lettre du 17 X 1709.

⁸⁵ Martin, op. cit., p. 153—54, 169 et autres.

festé à Guyenne, le conseiller du roi trouvait qu'il serait bon d'avoir sous la main „quelques blés” pour pouvoir les jeter sur le marché afin de provoquer une baisse des prix. Le même mois Daguesseau écrivait: „Les blés venant de Dantzic en feront d'abord diminuer le prix à Bordeaux et dans tout ce qu'on appelle le haut pays, qui est la généralité de Montauban. Le bruit qui s'en repandra dans le Poitou et dans la Bretagne y produira sans doute le même effet, et fera apparemment cesser dans toutes les autres provinces, ou du moins dans celles qui sont du côté de l'Océan, le trouble et l'agitation que la crainte d'une disette commence d'y exciter”⁸⁶.

Le but que la Cour de France assignait aux transports des grains polonais était exactement défini. Ceux-ci devaient non seulement faire baisser les prix locaux, mais amener en outre à l'apaisement de l'opinion publique. On pouvait l'obtenir en jetant sur le marché de suite une quantité importante de blé. „Les secours doivent être prompts et abondants” écrivait en 1769 Turgot au contrôleur général⁸⁷. C'est pourquoi Versailles faisait d'ordinaire des démarches pour obtenir de grandes livraisons de blé en Pologne. Ces transports avaient le caractère interventionnel: L'importance des fournitures dépassait sans doute leur étendue. Après l'arrivée de Gdańsk des vaisseaux avec la cargaison de froment et de seigle, les prix sur le marché commençaient à baisser et la société française, tout en s'affranchissant du sentiment de peur et d'inquiétude, reprenait la confiance dans le marché des céréales. La thèse de Martin sur l'influence du facteur psychologique sur la hausse des prix de grains pendant la disette nous semble fort vraisemblable.

La France n'avait besoin des livraisons de blé polonais que pour mettre fin aux famines. Dans les autres années les envois des grains de Gdańsk cessaient entièrement. Il y avait parfois de petits transports, qu'on peut expliquer par quelque inquiétude ou besoin régional. Les diagrammes I et II montrent l'importance périodique des blés polonais pour la France. Ce qui y est frappant, c'est que les livraisons apparaissent d'ordinaire dans un cycle de quelques années. Le cycle triennal semble être le plus „régulier”, c'est-à-dire les envois maxima dans les années de disette ou de hausse des prix (comme p.e. en 1694) en compagnie de deux livraisons de moindre importance dans les années voisines. Toutes les grandes expéditions de céréales sur les deux diagrammes, et surtout sur le diagramme No II, plus complet, correspondent aux famines plus ou moins connues. Cette image n'est pas dépourvue de confusion. Ce qui y est étonnant ce sont de très petites fournitures en 1709, ou le manque de livraisons dans les années de disette 1698—

⁸⁶ Correspondance des contrôleurs généraux..., No 130, 155, 380.

⁸⁷ Turgot, op. cit., T. III, p. 117.

1699. Sans entrer dans les détails il faut observer des tendances explicites d'augmentation d'envois de grains polonais en France. On se pose la question, si l'étendue des livraisons peut être considérée comme barème d'intensité des famines en France. L'explication de ce problème intéressant nécessiterait d'autres investigations. Limitons nous à constater que l'importance des fournitures des blés de la Pologne ne dépendait pas seulement de l'intensité de la famine, mais, en outre, des possibilités financières de la Cour de France, des réserves de grains à Gdańsk, du transport ainsi que d'autres facteurs. Il n'y a pas de doute que l'étendue de ces envois était aussi conditionnée par l'importance des livraisons de céréales des autres pays.

C'est ainsi que nous sommes arrivés au problème essentiel de la participation des grains polonais dans toutes les fournitures de céréales étrangères sur les marchés français. La détermination de cette participation est à l'étape actuelle des recherches chose presque impossible. Il nous manque, notamment, de statistique relative aux livraisons des blés étrangers en France. Afin de pouvoir l'établir il faudrait entreprendre des recherches sur la détermination de l'étendue des envois de céréales provenant des pays respectifs. Les recherches en question rencontreraient sans doute des difficultés. Pendant la famine on faisait des démarches pour obtenir les céréales de toutes parts. Celles-ci arrivaient soit par voie maritime et fluviale, soit, dans certains cas, par voie terrestre. Elles n'étaient pas achetées uniquement par la Cour, mais aussi par les intendants de provinces et par les villes. Il est vraisemblable que peu de gens à la Cour se rendaient suffisamment compte de la totalité des achats. Même un aussi bon administrateur que fut Turgot n'a pas su donner au contrôleur général, l'abbé Terray, le chiffre du montant des blés importés en 1771 dans sa généralité du Nord et des autres provinces du royaume⁸⁸. Les sources contemporaines ne mentionnent en général que ces pays qui fournissaient du blé à la France au temps de disette. Au sujet des premières livraisons de grains étrangers sous Louis XIV Colbert écrivait se qui suit: „Sa Majesté avoit résolu de faire acheter des bleds en Pologne, en Hollande, en Sicile, en Afrique et partout ailleurs, où il s'en trouvoit”⁸⁹. Il faut noter que les céréales tirées de Hollande étaient pour la plupart des céréales polonaises.

Le fait que l'opinion française situait la Pologne en premier lieu parmi les fournisseurs étrangers des blés mérite d'être souligné. Dans la France affligée de famine on voyait surtout dans les arrivages de blés polonais une issue à cette situation critique. On peut croire que

⁸⁸ Ibid., p. 438.

⁸⁹ Je cite après Bondois, op. cit., p. 62.

ce n'était pas seulement une confirmation de l'opinion, devenue déjà traditionnelle, sur l'abondance extraordinaire de grains en Pologne. Souvent la disette qui affligeait la France se faisait aussi sentir dans les pays voisins, en limitant ainsi les possibilités de secours. Lorsque p.e. en automne 1692 le représentant de Versailles à Hambourg, Bidal, avait reçu l'ordre d'organiser des livraisons de blé, il répondit en signalant la disette en Allemagne et en soulignant que „la France ne pourra estre pourvue que par la Pologne, ou il y en a (des grains) une fort grande quantité”⁹⁰. En 1770 Turgot, tout en faisant savoir à l'abbé Terray l'augmentation de la famine dans sa province, remarquait: „Ce n'est que de la mer Baltique, qu'on peut attendre des secours plus abondants et moins onéreux”. Comme il résulte de la correspondance de l'intendant du Limousin, tous les achats de blé à l'étranger dans les années 1770—1771 par le marchand Ardent, qui lui rendait les plus grands services, étaient effectués à Gdańsk⁹¹.

Ce n'est que pour l'an 1789 que nous sommes en mesure d'estimer la participation approximative des envois directs de céréales polonaises de Gdańsk, par rapport à toutes les livraisons de grains étrangers à la France. C'est Necker qui nous présente l'étendue de ces dernières. Ce ne sera pas pourtant une réponse représentative à la question nous intéressant, car après le premier partage de la Pologne le commerce de Gdańsk subit un violent enrayement. Par contre, l'importance du blé ainsi que de la farine américaine et anglaise sur le marché mondial augmenta. Les transports des blés de Gdańsk pour la France ont de beaucoup diminué, comme nous le verrons à l'instant. Malheureusement, nous ne connaissons pas le volume de ces livraisons en 1789. Ce que l'on sait seulement, c'est que 34 voiliers chargés de grains ont quitté l'estuaire de la Vistule pour la monarchie des Bourbons. En admettant qu'un navire emportait 100 last environ, nous obtiendrons 3400 last, ce qui fait 159 404 quintaux⁹². D'après Necker, le „Total des secours arrivés ou attendus” s'élevait en 1789 à 1 404 463 quintaux. Ce relevé comportait les farines, blés (froments), seigles, orges et riz, dont 1 164 244 c'étaient le seigle et le froment. En ce qui concerne les livraisons de ces deux céréales, la participation des grains de Gdańsk constituait 13,70%. Necker mentionne aussi d'importantes quantités de céréales polonaises que la France a reçu des greniers de Hollande. L'énonciation

⁹⁰ Mar. B'216, lettre du 23 X 1692.

⁹¹ Turgot, op. cit., T. III, p. 134, 447.

⁹² La cargaison probable d'un navire a été calculée en divisant les quantités de grains citées dans les *Tabeller* par le nombre de bâtiments pris de la „Statistique” de Gierszewski. Ces calculs ont été effectués pour les années: 1751—1753, 1760, 1768—1771, 1778.

du ministre indiquerait que les blés en question étaient destinés à nourrir surtout le grand Paris⁹³.

De ces données fragmentaires résulterait la conclusion que jusqu'au premier partage de la Pologne les livraisons de blé polonais devaient jouer un rôle important, parfois décisif dans l'approvisionnement de la France en céréales étrangères dans les années de famine. Les mentions dans les sources permettent d'avancer l'opinion que les provinces Nord-Ouest du royaume étaient destinataires des transports de blés arrivant de Pologne. Par contre, les grains importés à Marseille des pays méditerranéens cheminaient vers les provinces Sud-Est. Les voies aquatiques délimitaient en premier lieu l'étendue territoriale des blés fournis par la navigation maritime. Le transport des grains par voie fluviale était à beaucoup meilleur marché et plus commode que le transport par voie de terre. La correspondance de Turgot prouve l'importance des rivières Charente, Dordogne et Vézère dans l'approvisionnement de sa province en céréales⁹⁴. De nombreux fleuves tombant dans l'Océan Atlantique facilitaient le transport des grains à l'intérieur du royaume. En regardant la carte de la France nous apercevrons que les bassins de la Seine, de la Loire et de la Garonne constituent la majeure partie de tout le territoire du pays. Une pareille disposition des voies aquatiques décida grandement de ce que les livraisons des blés polonais présentaient pour la France une aussi grande importance. Rappelons ici l'énonciation citée de Daguesseau. Il écrivit en 1708, que les fournitures de grains arrivant de Gdańsk à Bordeaux amèneront une baisse des prix successivement dans toutes les provinces „ou du moins dans celles qui sont du côté de l'Océan”.

Il est à souligner que parmi les pays du Nord c'est la Pologne qui fut le plus sérieux fournisseur de blés à la France. De pareilles opinions apparaissant souvent dans les sources contemporaines, trouvèrent une entière confirmation dans les Tabeller. Il convient de noter avant tout, que parmi les grains exportés par les vaisseaux français de la Baltique dans les années 1562—1657, les fournitures embarquées à Gdańsk faisaient jusqu'à 89,90%⁹⁵. Afin de mieux pouvoir déterminer la participation des transports de Gdańsk nous les avons comparés pour les années 1721—1783 avec ceux de Królewiec, de Riga et de St. Petersburg. La statistique accuse une suprématie évidente de Gdańsk. Les livraisons de Królewiec restent en arrière. Ce n'est qu'en 1769 que les ports Riga et St. Petersburg ont commencé à envoyer leurs blés en France, ce-

⁹³ Necker, op. cit., p. 634—35, 640 (voir annotation 81).

⁹⁴ Turgot, op. cit., T. III, p. 436—37 et autres.

⁹⁵ Calculé d'après Tabeller I et II.

pendant en quantité minime ⁹⁶. Dans les années 1721—1783 la participation des quatre ports cités à l'expédition de grains dans la monarchie des Bourbons se présentait comme suit.

Source: Tabeller IV, V		
Gdańsk	70 174	65,9 ⁹ / ₀
Królewiec	28 079	26,3 ⁰ / ₀
Riga	4 710	4,4 ⁶ / ₀
St. Petersbourg	3 591	3,4 ⁹ / ₀
T o t a l	106 554	100,0 ⁰ / ₀

Il ne faudrait pas oublier, non-plus, qu'une partie des céréales descendue en flottage sur la Pregola, provenait des terres polonaises. Ceci concerne aussi Riga.

La prépondérance de Gdańsk dans les livraisons de blé à la France n'a été abolie que par le premier partage de la Pologne et les droits de douane excessifs de Frédéric II. Le diagramme IV illustre ce phénomène. Królewiec profita du déclin de Gdańsk. Parmi les pétitions désespérées que les habitants de Gdańsk ont commencé à adresser aux cours européennes, il ne manqua pas de lettres à la Cour de Versailles. L'auteur anonyme du „Mémoire sur la ville de Dantzig en 1788”, tout en démontrant l'importance pour la France du commerce avec Gdańsk, n'a pas manqué d'attirer l'attention sur les envois de blés dans les temps derniers. „Les époques les plus mémorables de ce commerce ont été: en 1740 et de 1767 jusqu'à 1772. On mourroit presque de faim en France dans ce tems là, quel malheur pour elle, si le caprice ou l'avidité d'un monopoleur avoit mis alors des entraves à l'exportation des grains (de Gdańsk)” ⁹⁷.

⁹⁶ Il faut y ajouter que dans la seconde moitié du XVII^e s. la France recevait un peu de blé de Riga. La plus grande quantité tombe pour 1681, notamment 552 last de seigle et 217 last d'avoine. Tabeller III.

⁹⁷ Bibliothèque de Gdańsk de l'Académie Polonaise des Sciences, Ms 152 f. 10.